40				1	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N° 0402.964.823	P.	U.	D.		C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue du Bois Sauvage** N°: **17**

Code postal: **1000** Commune: **Bruxelles 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise **0402.964.823**

DATE **27/04/2016** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **27/04/2016**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2015** au **31/12/2015**

Exercice précédent du **1/01/2014** au **31/12/2014**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ~~ne sont pas~~** ** identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

BLONDEL François

Avenue des Cormorans 15 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 8/06/2011- 26/02/2015

European Company of Stake SA 0466.007.596

Allée de la Recherche 4 , 1070 Anderlecht, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Représenté par

VAN GANSBERGHE Frédéric

Drève des Etangs 32 , 1630 Linkebeek, Belgique

de LAMINNE de Bex Pierre-Yves

Chaussée de Bruxelles 305 , 1950 Kraainem, Belgique

Fonction : Administrateur

Documents joints aux présents comptes annuels: RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES

Nombre total de pages déposées: **87** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.4, 5.5.2, 5.16

Signature (nom et qualité)	Signature (nom et qualité)
European Company of Stake sa	**Pierre-Yves de LAMINNE de BEX**
Représentée par Frédéric VAN GANSBERGHE Président	**Administrateur**

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SC s.f.d. SCRL 0429.053.863

Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : BE025

Mandat : 24/04/2013- 27/04/2016

Représenté par

1. DENAYER Michel
   Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

   Numéro de membre : A01346
2. MAGNIN Corine
   Berkenlaan 8b , 1831 Diegem, Belgique

   Numéro de membre : A2128

VAN CRAEN Patrick

Chemin du Silex 1 , 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

JOURDAIN Frédéric

Molenstraat 2 , 1600 Sint-Laureins-Berchem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/04/2011- 22/04/2015

PAQUOT Valérie

Rue Faider 42 , boîte 9, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur

HAMBURGER Isabelle

Rozelaarlaan 4 , 1560 Hoeilaart, Belgique

Fonction : Administrateur

Maxime BOULVAIN SPRL 0896.207.447

rue Général Lotz 62 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 22/04/2015- 24/04/2019

Représenté par

BOULVAIN Massimo

Rue Général Lotz 62 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

OLIVIER Hubert

Avenue de la Marguerite 11 , 78110 Le Vesinet, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 22/04/2015- 24/04/2019

N°	0402.964.823	C 1.2

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	361.235.218,30	315.455.736,27
Frais d'établissement	5.1	20	332.416,13	466.041,53
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	5.870.710,92	6.166.022,11
Terrains et constructions		22	991.225,46	1.032.165,98
Installations, machines et outillage		23	24.320,43	32.314,48
Mobilier et matériel roulant		24	3.464,89	4.197,19
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	4.849.725,14	5.097.344,46
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.975,00	
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	355.032.091,25	308.823.672,63
Entreprises liées	5.14	280/1	259.097.050,07	248.476.572,53
Participations		280	248.597.050,07	237.976.572,53
Créances		281	10.500.000,00	10.500.000,00
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	87.967.098,87	49.701.610,84
Participations		282	87.967.098,87	49.701.610,84
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	7.967.942,31	10.645.489,26
Actions et parts		284	7.966.826,67	10.644.373,62
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.115,64	1.115,64
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	31.022.081,69	41.063.730,25
Créances à plus d'un an		29	350.000,00	650.000,00
Créances commerciales		290	350.000,00	650.000,00
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	104.758,00	104.044,14
Stocks		30/36	104.758,00	104.044,14
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	3.763,31	3.049,45
Immeubles destinés à la vente		35	100.994,69	100.994,69
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.962.985,79	7.616.168,90
Créances commerciales		40	39.017,71	77.438,00
Autres créances		41	5.923.968,08	7.538.730,90
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	14.566.068,46	29.449.836,28
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	14.566.068,46	29.449.836,28
Valeurs disponibles		54/58	9.665.814,84	2.798.374,50
Comptes de régularisation	5.6	490/1	372.454,60	445.306,43
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	392.257.299,99	356.519.466,52

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	326.956.205,60	284.916.279,14
Capital	5.7	10	84.048.100,00	81.250.000,00
Capital souscrit		100	84.048.100,00	81.250.000,00
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	68.264.934,66	58.020.870,96
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	11.876.596,00	11.876.596,00
Réserve légale		130	11.876.596,00	11.876.596,00
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	162.766.574,94	133.768.812,18
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16	1.371.684,24	1.422.563,13
Provisions pour risques et charges		160/5	1.371.684,24	1.422.563,13
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5	1.371.684,24	1.422.563,13
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	63.929.410,15	70.180.624,25
Dettes à plus d'un an	5.9	17	45.004.466,40	45.004.377,40
Dettes financières		170/4	45.000.000,00	45.000.000,00
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	45.000.000,00	45.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	4.466,40	4.377,40
Dettes à un an au plus		42/48	18.026.556,56	24.080.944,20
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	2.416,13	660,42
Dettes financières		43	3.956.179,21	10.438.064,20
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	3.956.179,21	10.438.064,20
Dettes commerciales		44	246.071,77	269.858,13
Fournisseurs		440/4	246.071,77	269.858,13
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	128.088,65	123.648,23
Impôts		450/3	22.614,02	21.432,60
Rémunérations et charges sociales		454/9	105.474,63	102.215,63
Autres dettes		47/48	13.693.800,80	13.248.713,22
Comptes de régularisation	5.9	492/3	898.387,19	1.095.302,65
TOTAL DU PASSIF		10/49	392.257.299,99	356.519.466,52

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	905.561,44	831.519,51
Chiffre d'affaires	5.10	70	500,00	
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	905.061,44	831.519,51
Coût des ventes et des prestations		60/64	1.869.042,65	875.467,72
Approvisionnements et marchandises		60		168,67
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		168,67
Services et biens divers		61	905.540,30	827.360,88
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	569.232,38	542.720,33
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	304.610,43	311.568,72
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-797,86	3.282,32
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	-50.878,89	-935.599,37
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	141.336,29	125.966,17
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-963.481,21	-43.948,21
Produits financiers		75	16.228.613,89	17.140.213,80
Produits des immobilisations financières		750	15.395.843,31	16.657.089,53
Produits des actifs circulants		751	676.183,60	446.630,03
Autres produits financiers	5.11	752/9	156.586,98	36.494,24
Charges financières	5.11	65	2.107.465,26	5.425.669,05
Charges des dettes		650	1.920.021,04	6.055.663,83
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	29.451,82	-665.100,08
Autres charges financières		652/9	157.992,40	35.105,30
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	13.157.667,42	11.670.596,54

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	30.352.403,93	6.451.802,94
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	28.892.311,49	2.503.234,78
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	1.413.426,86	1.835.834,16
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	46.665,58	2.112.734,00
Charges exceptionnelles		66	1.788.173,73	16.988.176,37
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	719.581,26	15.908.124,44
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) .....(+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	1.068.592,47	1.080.051,93
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)		9903	41.721.897,62	1.134.223,11
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat .....(+)(-)	5.12	67/77	34.212,46	58.709,05
Impôts		670/3	34.212,46	58.709,09
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		0,04
Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+)(-)		9904	41.687.685,16	1.075.514,06
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)		9905	41.687.685,16	1.075.514,06

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	175.456.497,34	146.010.334,09
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	41.687.685,16	1.075.514,06
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	133.768.812,18	144.934.820,03
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	162.766.574,94	133.768.812,18
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	12.689.922,40	12.241.521,91
Rémunération du capital	694	12.506.357,28	11.960.000,00
Administrateurs ou gérants	695	183.565,12	281.521,91
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxx	1.844.288,20
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.844.288,20	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxx	812.122,22
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	40.940,52	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	853.062,74	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	991.225,46	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	229.783,60
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.680,88	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	231.464,48	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	197.469,12
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	9.674,93	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	207.144,05	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	24.320,43	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	222.668,65
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.867,70	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	224.536,35	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	218.471,46
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.600,00	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	221.071,46	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	3.464,89	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	9.860.454,58
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	3.775,66	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	9.864.230,24	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	4.763.110,12
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	251.394,98	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	5.014.505,10	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	4.849.725,14	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	1.975,00	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	1.975,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	1.975,00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	252.476.455,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	252.476.455,02	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	14.499.882,49
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481	10.620.477,54	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	3.879.404,95	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	248.597.050,07	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxx	10.500.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	10.500.000,00	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxx	86.898.924,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	21.396.492,80	
Cessions et retraits	8372	425.104,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	107.870.313,59	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxx	37.197.313,95
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482	17.294.099,23	
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	19.903.214,72	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	87.967.098,87	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxx	17.741.488,94
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	4.247.433,75	
Cessions et retraits	8373	5.360.131,11	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	16.628.791,58	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxx	6.530.511,82
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	719.581,26	
Reprises	8483	977.734,72	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	6.272.358,36	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxx	566.603,50
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543	1.823.003,05	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	2.389.606,55	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	7.966.826,67	
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	1.115,64
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.115,64	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
CIE DU BOIS SAUVAGE SERVICES SA Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0433.689.770				31/12/2015	EUR	511.306	13.692
Actions et parts	299	99,67	0,00				
SERENDIP SA Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht Belgique 0466.354.026				31/12/2014	EUR	9.416.793	-5.420.620
Actions et parts	150000	25,00	0,00				
CIE DU BOIS SAUVAGE NEDERLAND B.V. S. Etr. Fred Roeskenstraat 123 NL-1076 Amsterdam Pays-Bas 0000.000.B00				31/12/2015	EUR	45.276.957	198.692
Actions	925000	100,00	0,00				
UNITED BELGIAN CHOCOLATE MAKERS SA Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0869.912.133				31/12/2014	EUR	110.302.806	6.332.031
Actions et parts	269999	99,99	0,01				
PARFINA SA Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0442.910.215				31/12/2015	EUR	63.358.098	1.920.127
Actions et parts	2678	99,99	0,01				
RECTICEL (consolidés) SA Av des Olympiades 2 1140 Bruxelles 14 Belgique 0405.666.668				31/12/2014	EUR	166.163.000	-9.749.000
Actions et parts	15044410	28,00	0,00				
SURONGO DEUTSCHLAND Gmbh S. Etr. Neuer Jungfernstrieg 20 20354 Hamburg Allemagne 000000000				31/12/2014	EUR	26.110.314	2.913.680
Action	1	100,00	0,00				

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51	7.440.821,63	5.445.296,79
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	7.440.821,63	5.445.296,79
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		489.448,00
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	7.125.246,83	23.515.091,49
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	7.125.246,83	23.515.091,49
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE REGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
Charges à reporter	769,69
Produits acquis divers	1.667,79
Produits acquis sur sociétés consolidées	370.017,12

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXX	81.250.000,00
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	84.048.100,00	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Exercices des droits de souscriptions 2010-2015		165.500,00	3.310
Exercice des Warrants 2013-2015		2.632.600,00	52.652
Représentation du capital Catégories d'actions			
Actions et parts s.d.v.n.		84.048.100,00	1.680.962
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXX	788.780
Actions au porteur et/ou dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXX	892.182

Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

Actions propres

	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	7.350
Montant du capital à souscrire	8746	367.500,00
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	7.350

Capital autorisé non souscrit 8751

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Structure de l'actionnariat

DECLARATIONS DE PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2015

	Date	Nombre d'actions (a)	% actualisé	Nombre d'obligations convertibles (b)	Nombre de warrants et options (c)	Total (a) + (b) + (c)	% potentiel actualisé	liée à
ENTREPRISES ET CHEMINS DE FER EN CHINE (1)	31/12/15	756.678	45,01%	0	0	756.678	44,82%	1
FINGAREN (1)	31/12/15	101.829	6,06%	0	0	101.829	6,03%	1
Monsieur Guy PAQUOT	31/12/15	1.190	0,07%	0	1.650	2.840	0,17%	1
Total		859.697	51,14%	0	1.650	861.347	51,02%	

(1) Guy PAQUOT contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRESENTE UN MONTANT IMPORTANT	Exercice
Provisions pour charges bâtiments	26.284,24
Provisions garantie crédit bancaire	485.000,00
Provision pour indemnisations ventes immobilières	860.400,00

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	2.416,13
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	2.416,13
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	45.000.000,00
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	45.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	45.000.000,00
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	4.466,40
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	4.466,40

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubrique 450/3 du passif)*		
Dettes fiscales **échues**	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	22.614,02
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales *(rubrique 454/9 du passif)*		
Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	105.474,63

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
intérêts courus sur Emprunt	876.082,19
Produits à reporter	22.305,00

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	6	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,9	5,1
Nombre effectif d'heures prestées	9088	7.464	8.185
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	398.379,71	369.475,48
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	134.054,71	124.866,25
Primes patronales pour assurances extralégales	622	20.766,44	21.596,43
Autres frais de personnel	623	7.269,12	18.019,77
Pensions de retraite et de survie	624	8.762,40	8.762,40
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112		3.282,32
reprises	9113	797,86	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	26.284,24	77.163,13
Utilisations et reprises	9116	77.163,13	1.012.762,50
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	141.336,29	123.638,40
Autres	641/8		2.327,77
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Produits dérivés		156.385,00	27.626,00
Divers		56,21	8.868,03
Différence de change et écart de paiement		54,63	0,21
Plus-Values sur ventes de titres de placement		91,14	
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501	133.625,40	133.625,40
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	434.000,00	1.997,10
Reprises	6511	404.548,18	667.097,18
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Frais de banque et de coupons		28.010,43	29.179,24
Frais sur opérations de bourse		18.669,38	1.010,39
Divers		0,19	269,67
Moins-values sur réalisations d'options			4.646,00
Moins-values sur réalisation de titres		111.312,40	

	Exercice
RESULTATS EXCEPTIONNELS	
Ventilation des autres produits exceptionnels	
Intérêts moratoires Cobelfret	46.665,58
Ventilation des autres charges exceptionnelles	

IMPOTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	34.212,46
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	190.811,88
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	161.818,07
Suppléments d'impôts estimés	9137	5.218,65
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Plus-values sur titres et reprises de réductions de valeurs non taxées		30.600.601,00
Moins-values sur titres et réductions de valeurs taxées		2.222.174,00
RDT		13.383.248,00
Dépenses non admises		40.000,00

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	122.228.028,00
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	17.590.149,00
Autres latences actives		
RDT récupérables		104.547.848,00
Déductions pour investissements		90.031,00
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	17.094,67	27.321,19
Par l'entreprise	9146	34.731,47	34.558,61
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	245.742,94	289.172,32
Précompte mobilier	9148	1.634.207,41	1.668.133,74

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	485.000,00
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME		
Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées	9220	

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garantie lors de la vente de Codic International 1.689.100,00 eur

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	259.097.050,07	248.476.572,53
Participations	(280)	248.597.050,07	237.976.572,53
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	10.500.000,00	10.500.000,00
Créances sur les entreprises liées	9291	5.626.315,00	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	5.626.315,00	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	3.985.150,06	10.438.064,20
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	3.985.150,06	10.438.064,20
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	13.426.844,86	14.482.951,70
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	24.555,17	54.212,05
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)	87.967.098,87	49.701.610,84
Participations	(282)	87.967.098,87	49.701.610,84
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Informations supplémentaires

En l'absence de critères lègaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraint conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XIII bis.
Renvoi à l'annexe relative aux informations complémentaires.
A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie du Bois Sauvage appartient) sont publiées dans l'annexe libre ci-après :
1. Rémunérations et tantièmes bruts versés en 2015 aux administrateurs : 363.855,28 eur.

RELATIONS FINANCIERES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	82.333,37
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	51.505,00

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	20.000,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	4.200,00
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	6.050,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)***~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Entreprises et Chemins de Fer en Chine sa

rue du Bois Sauvage 17

1000 Bruxelles 1, Belgique

0403.207.521

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus petit

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIERES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST LA TETE EN BELGIQUE AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	148.553,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	10.250,00
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 100 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	3,3	3,3	
Temps partiel	1002	2,7		
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	4,9	3,9	1,0
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	4.917	4.917	
Temps partiel	1012	2.547	836	1.711
Total	1013	7.464	5.753	1.711
Frais de personnel				
Temps plein	1021	434.261,45		
Temps partiel	1022	126.208,53		
Total	1023	560.469,98		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	7.812,42		

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	5,1	3,9	1,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	8.185	6.482	1.703
Frais de personnel	1023	533.957,93	489.517,21	44.440,72
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	8.321,56	7.655,84	665,72

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	3	3	4,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	3	3	4,9
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	3	1	3,9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	1	1	1,9
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121		2	1,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		1	0,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1,0
Employés	134	1	2	2,4
Ouvriers	132	1	1	1,5
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210			
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	17	5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	995,52	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	497,76	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	497,76	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Les frais d'émission d'emprunt obligataire sont amortis linéairement sur la durée de celui-ci.

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

REGLES D'EVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée*	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments*				
Siège social	L		3,00 - 3,00	100,00 - 100,00
4. Installations, machines et outillage*				
Siège social	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
Siège social	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00
7. Autres immobilisations corporelles				
Constructions et aménagements	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Installations	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Mobilier et matériel de bureau	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

Individualisation

4. Immeubles destinés à la vente:

Individualisation

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

REGLES D'EVALUATION

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

4. Passif

Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

En fin d'exercice ils sont évalués au taux de clôture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

La Compagnie du Bois Sauvage est une société à caractère patrimonial, cotée sur Euronext Bruxelles, dont l'actionnaire principal est familial et stable.

Sa volonté est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle a pour objectif de se réserver les moyens nécessaires aux développements des sociétés du Groupe.

Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

RAPPORT DE GESTION

1. LETTRE AUX ACTIONNAIRES

La reprise économique en Europe a caractérisé l'année 2015 et s'est faite plus homogène. Le ralentissement de l'économie chinoise implique cependant de rester prudent.

Dans le cas des participations détenues par Compagnie du Bois Sauvage, les résultats sont très satisfaisants, les principales participations parvenant à améliorer leur rentabilité et/ou leurs résultats.

C'est dans ce contexte que le résultat opérationnel avant cessions et variations de juste valeur de Compagnie du Bois Sauvage s'établit à EUR 33,6 millions contre EUR 24,3 millions en 2014. Cette progression est due principalement aux éléments suivants :

- l'augmentation de 7% du chiffre d'affaires du Groupe Chocolatier (Neuhaus + Jeff de Bruges) et du maintien d'une bonne rentabilité opérationnelle,
- la hausse des dividendes perçus à EUR 10,4 millions en 2015 contre EUR 6,3 millions en 2014, résultant principalement d'une année record enregistrée par l'activité de Berenberg Bank après une année 2014 plus faible,
- la poursuite de la diminution des charges financières du Groupe qui s'élèvent à EUR 2,9 millions en 2015 contre EUR 5,8 millions en 2014,
- des résultats des sociétés mises en équivalence à EUR -0,2 million en 2015 contre EUR -1,7 million en 2014, la progression est principalement due à Recticel.

Le résultat net part du Groupe d'EUR 32,9 millions tient compte de résultats sur cessions d'EUR 2,1 millions, de reprise de dépréciation d'EUR 12,8 millions principalement sur Recticel et d'une charge d'impôts d'EUR 11,6 millions.

Le résultat net global part du Groupe est d'EUR 59,2 millions contre EUR -5,1 millions en 2014. Ce montant correspond au résultat net part du Groupe corrigé principalement par les variations de juste valeur des participations en Umicore (EUR +9,5 millions), en Berenberg Bank (EUR +7,7 millions), en Gotham City I (EUR +1,5 million) ainsi que la quote-part des variations de juste valeur constatée par Recticel (EUR +1,4 million) et par les différences de change sur la conversion des activités à l'étranger (EUR +4,6 millions).

La Société a renforcé ses fonds propres d'EUR 13 millions suite à l'exercice de 3.310 droits de souscription au prix unitaire d'EUR 138,47 (avril 2015) et de 52.652 warrants 2013-2015 au prix unitaire d'EUR 239 (juillet 2015). Le Groupe affiche une position nette de trésorerie consolidée positive d'EUR 7 millions au 31 décembre 2015.

Après paiement du dividende 2014 (EUR 12 millions), les fonds propres du Groupe s'établissent à EUR 372,7 millions contre EUR 312,8 millions en 2014.

La Compagnie, constatant un bon résultat opérationnel et la solidité de ses actifs, propose de poursuivre sa politique de croissance du dividende et de le porter à EUR 7,44 brut par titre et marquer ainsi sa confiance dans l'avenir.

Durant l'année 2015, le Groupe Compagnie du Bois Sauvage a notamment :

- participé à concurrence de ses droits à l'augmentation de capital de la société **Recticel** (www.Recticel.be) pour EUR 21,4 millions. Son pourcentage de détention de 28,17 % dans le capital de Recticel (en excluant les actions propres) reste inchangé,

RAPPORT DE GESTION

- souscrit au fonds immobilier « **Gotham City Residential Partners II, L.P**. » (via sa filiale américaine Surongo America Inc.) pour USD 10 millions, dont USD 3,4 millions ont été libérés. Ce nouveau fonds aura une activité comparable à celle de « Gotham City Residential Partners I, L.P. » auquel Surongo America Inc. avait souscrit en 2006 et qui approche de son échéance,
- souscrit au capital de **Nanocyl** pour EUR 0,2 million,
- souscrit au fonds « **Valiance Life Sciences Growth Investments SICAV-SIF** » pour EUR 4 millions, dont EUR 2,2 millions ont été libérés. Le fonds Valiance LSGI a pour but de prendre des participations dans des sociétés non cotées actives dans les sciences de la vie (www.valiance-am.com),
- porté sa participation en **Umicore** à 2 millions de titres, par l'achat de 125.000 titres,
- acquis en juillet 2015 les 34 % de **Jeff de Bruges Canada** qui n'étaient pas dans les mains du Groupe (EUR 0,2 million),
- encaissé un remboursement d'EUR 1,7 million du fonds **Matignon Technologies II** et de **Di Group** et d'USD 0,5 million des fonds DSF III et Gotham City (USA),
- vendu sa participation en **Man-to-tree** (25 %) et sa position en **Ymagis,**
- vendu sa participation en **Ter Beke** et réduit ses participations en **Bone Therapeutics, Delhaize** et en **Guy Degrenne,**
- réinvesti en Solvay une partie du produit de la vente de ces participations.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 pour le rachat d'actions propres, la Compagnie du Bois Sauvage n'a pas procédé en 2015 au rachat d'actions propres. A ce jour, Compagnie du Bois Sauvage ne détient pas d'actions propres et a temporairement suspendu son programme de rachat. Le nombre d'actions en circulation est de 1.680.962. Le Conseil de la Compagnie du Bois Sauvage a décidé le 4 mars 2016 la relance du programme du rachat d'actions propres.

Les mesures visant à l'amélioration de l'information des actionnaires ont été poursuivies : la Charte de Corporate Governance a été mise à jour et est disponible sur le site internet, les contacts avec les analystes et les investisseurs ont été poursuivis, la valeur intrinsèque est publiée semestriellement et la composition détaillée du portefeuille est reprise en pages 23, 30 et 33 du présent rapport.

Le nombre moyen journalier de titres traités en 2015 a été de 819.

Tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, la valeur intrinsèque « in the money » s'établit à EUR 335,2 par titre au 31 décembre 2015 contre EUR 281,9 au 31 décembre 2014.

La Compagnie du Bois Sauvage remercie ses actionnaires pour la confiance et le soutien témoignés durant l'exercice. Ses remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franc engagement.

Le 4 mars 2016

Le Président
Frédéric Van Gansberghe
Rep. d'Ecostake, sa

BE 0402.964.823

2. CHIFFRES-CLÉS AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF – ÉVOLUTION HISTORIQUE

Chiffres comptables consolidés (en € millions)

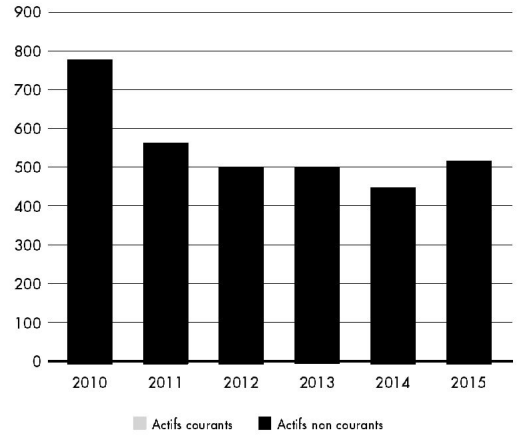

PASSIF – ÉVOLUTION HISTORIQUE

Chiffres comptables consolidés (en € millions)

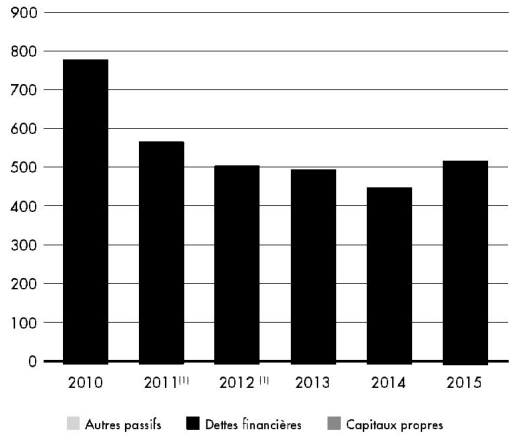

(1) Les fonds propres de 2011 et 2012 tiennent compte des réductions de capital de respectivement EUR 40,6 millions et EUR 39,4 millions.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ

Valeur intrinsèque au 31 décembre [2]

Total €	838.563.340	1.060.667.920	757.680.115	758.571.487	813.968.415	571.074.038	542.063.934	558.737.076	496.405.908	600.582.302

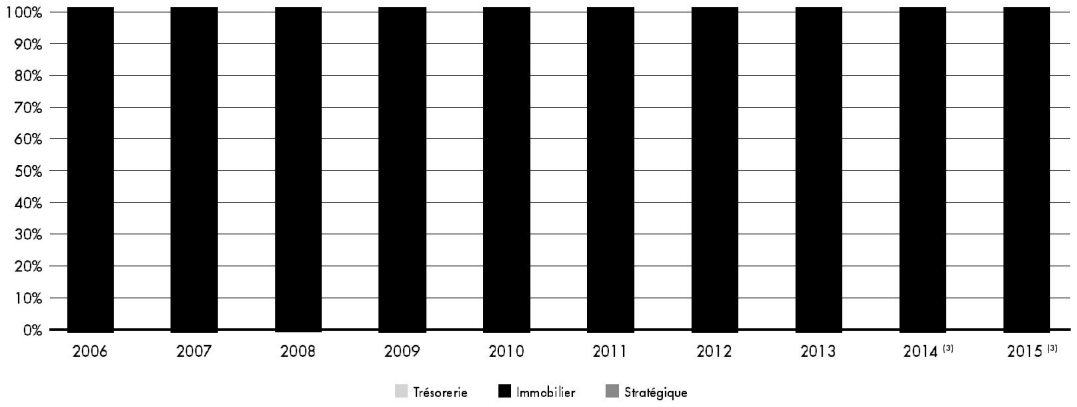

(2) Voir page 38 : Méthodes de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque et la note 8.

(3) Hors trésorerie du Groupe chocolatier.

RAPPORT DE GESTION

EUR 1.000	**2015**	2014	2013	2012 [6]
Capitaux propres du Groupe	**372.723**	312.832	318.109	344.461
Valeur intrinsèque « in the money » [1] [3] [5]	**564.464**	459.018	456.338	452.996
Résultat net consolidé (part du Groupe)	**32.884**	-1.073	-1.403	15.753
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	**415.198**	333.287	337.171	300.891

	2015	2014	2013	2012
Résultat net consolidé par action (part du groupe) (EUR)				
De base [2]	**19,89**	-0,67	-0,89	9,99
Dilué [2]	**19,89**	-0,67	-0,89	9,99
Nombres d'actions				
En circulation	**1.680.962**	1.625.000	1.575.346	1.575.346
In the money	**1.683.312**	1.628.400	1.581.896	1.581.896
Fully diluted	**1.688.312**	1.721.746	1.721.746	1.721.846
Valeur intrinsèque par action à la clôture (EUR)				
In the money [3] [5]	**335,22**	281,88	288,48	286,36
Fully diluted [3] [5]	**335,20**	279,71	284,60	282,66
Dividende brut par action	**7,44**	7,36	7,28	7,20

	2015	2014	2013	2012
Volume journalier moyen traité	**819**	731	597	562
Capitaux journaliers moyens (EUR) [3]	**189.324**	162.421	112.488	101.543
Cours (EUR)				
Clôture	**247,00**	205,10	214,03	191,00
Le plus haut [4]	**252,00**	235,85	215,00	195,00
Le plus bas [4]	**205,50**	190,00	176,12	160,01

(1) La méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque est explicitée en page 38.
(2) Voir calcul et définitions dans la note 25 en page 92.
(3) Voir définitions de « in the money » et de « fully diluted » en page 39.
(4) Les statistiques 2012 sont adaptées suite à la réduction de capital d'EUR 25 par titre.
(5) La valeur intrinsèque tient compte de la réduction de capital d'EUR 39,4 millions (EUR 25 par titre) au 31 décembre 2012.
(6) les chiffres 2012 présentés à titre comparatif ont été retraités pour refléter l'application de la norme IAS 19 révisée. L'impact est de -5.643 KEUR sur la valeur de mise en équivalence et sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012.

BE 0402.964.823

3. INDEX DU RAPPORT DE GESTION COMBINÉ

Contenu du rapport de gestion combiné	page(s)
■ Evolution des affaires, résultats et situation de la Société	2 à 5
■ Principaux risques et incertitudes	16
■ Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice	40
■ Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société	18
■ Recherche et développement	N/A
■ Existence de succursales de la Société	N/A
■ Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés	19
■ Justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'audit	11
■ Déclaration de Gouvernance d'entreprise	9
■ Rapport de rémunération	14
■ Structure de l'actionnariat	20
■ Etat du capital	77
■ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition	37

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE

L'appellation « Bois Sauvage » vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la Société. Le lieu-dit « Bois Sauvage », déformation du patronyme néerlandais « Wilde Wouter », se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale des Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13ème siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage rénovées par les soins de la Société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site du Bois Sauvage a valu à la Société en 1992 le Prix du Quartier des Arts. Dix ans après, en 2002, ce prix prestigieux fut une nouvelle fois décerné à la Société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

Compagnie du Bois Sauvage est le résultat du regroupement de dix-neuf sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires. Certaines étaient de taille trop petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière de la Société.

La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape importante dans l'évolution du groupe, en simplifiant celui-ci. Aujourd'hui il se compose d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

Guy Paquot contrôle la société Fingaren s.c.a., qui contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine, s.a.. Ensemble, ils possèdent 51,14% de Compagnie du Bois Sauvage au 14 juillet 2015. Pour 48,86% du capital, la Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires (voir aussi la structure de l'actionnariat page 20 et 104).

RAPPORT DE GESTION

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE

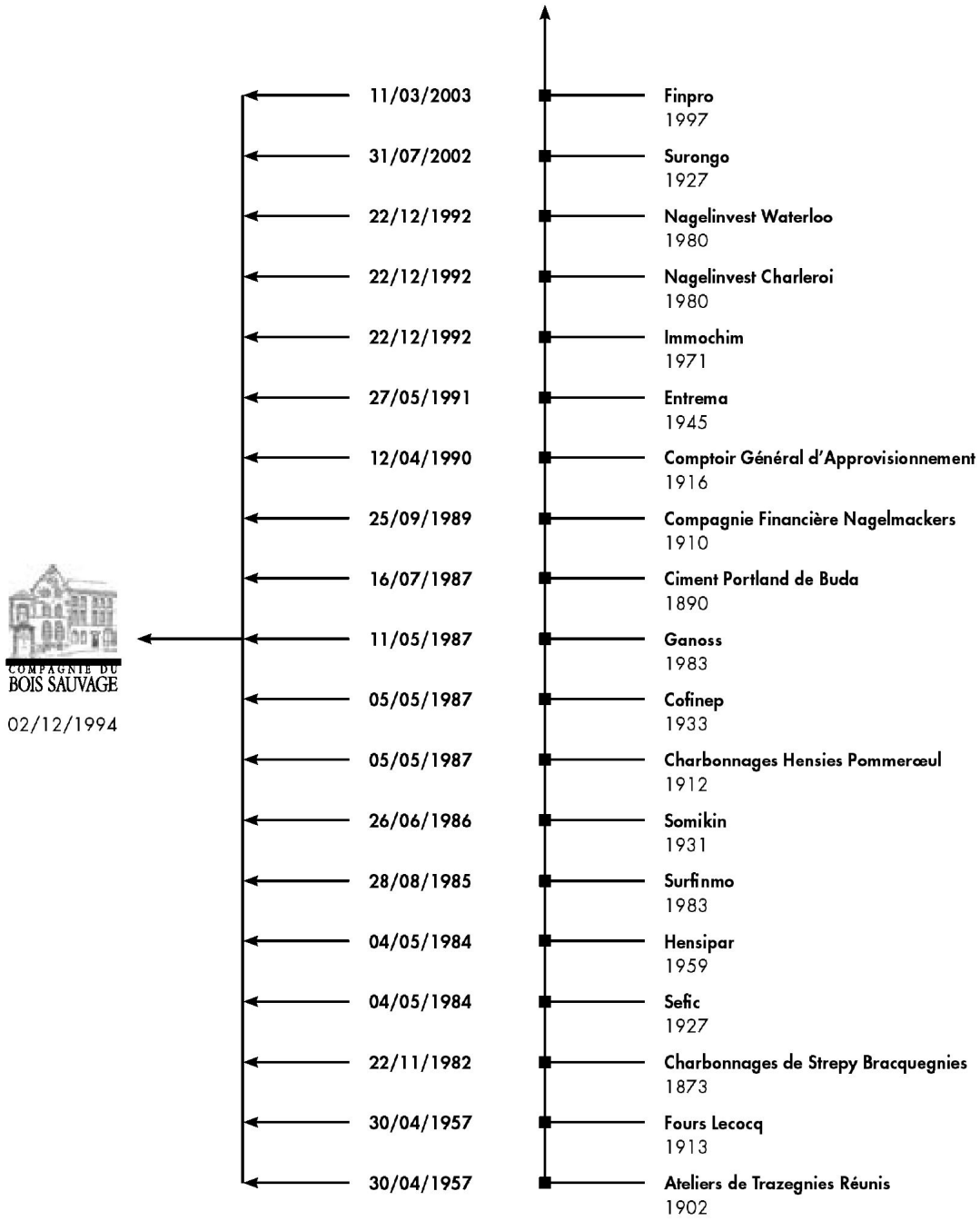

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 8 décembre 2015. Elle est disponible sur le site internet : www.bois-sauvage.be.

Cette Charte est conforme au Code belge de Corporate Governance 2009 à l'exception des éléments explicités au point 5.2 ci-dessous.

5.2. Dérogation au Code de référence

Le Conseil d'administration assure collégialement la gestion journalière de la Société depuis le 31 août 2012, date à laquelle il a mis fin à la structure de management exécutive existante (fonction d'Administrateur délégué et Comité de direction) au profit de la structure expliquée au point 5.6.1 ci-après en page 16. En conséquence, à partir du 31 août 2012, les dispositions suivantes au Code belge de Corporate Governance 2009 ne sont plus applicables :

- Points 1.4 à 1.6, (Structure claire de gouvernance d'entreprise) 4.11 à 4.12 (Evaluation de l'interaction du Conseil d'administration avec le CEO et le management exécutif), 6 (Structure claire de management exécutif) et 7 (Rémunération du management exécutif).
- Points 5.3/4 à 5 et 5.4/2 à 4 (Comité de Nomination et de Rémunération), point 6 (Structure claire de management exécutif), points 7.1, 7.3 à 4, 7.9 à 18 (Rémunération de l'Administrateur délégué et des managers exécutifs).

Par ailleurs, les autres dérogations au Code belge de Corporate Gouvernance 2009 se résument comme suit :

- Points 5.2/12 à 14 (Contact avec le management exécutif et contrôle interne) : Le management exécutif a été supprimé en 2012. La mission préconisée par le Code belge a été assumée jusqu'au 22 avril 2015 par l'administrateur exécutif et est poursuivie actuellement par le Directeur financier.
- Point 5.2 /17 (Audit interne) : Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.
- Point 5.2./28 (Fonctionnement du Comité d'Audit) : Le Conseil d'administration a estimé que trois réunions par an (au lieu de quatre recommandées par le Code de Corporate Governance) sont suffisantes pour permettre au Comité d'audit de fonctionner correctement. Une ou plusieurs réunions supplémentaires peuvent être organisées en fonction des nécessités.
- Pour autant qu'une rémunération versée aux administrateurs non-exécutifs sous la forme de tantièmes soit considérée comme liée aux performances, la Compagnie déroge également au point 7.7 du Code de référence. Cette forme historique de rémunération, a été préalablement décidée par l'assemblée générale conformément aux statuts.

5.3. Conflits d'intérêt

a) Une décision prise par le Conseil d'administration du 28 mai 2015 a requis l'application de l'article 523 du Code des Sociétés. L'extrait ci-après du procès-verbal de cette réunion reprend en son point 2.2.2 la décision relative à la cession de la participation Man-to-tree :

« … Le Président explique les difficultés rencontrées par Man-to-Tree …

N'ayant pas d'avenir à moyen terme, le Président propose de trouver un acquéreur pour reprendre les 25 % de capital détenus par la Compagnie dans cette participation.

Avant toute délibération sur ce point, le Président déclare au Conseil d'administration de la Compagnie qu'il existe un conflit d'intérêts au sens de l'article 523 du Code des sociétés dans son chef concernant la décision à adopter à ce propos, dès lors que, en tant qu'actionnaire direct à concurrence de 0,59% et indirect à concurrence de 58,75% de Man-to-tree, ses intérêts sont opposés à ceux de la Compagnie. …

Le Président se retire de la séance.

Le Conseil acte que l'investissement initial d'EUR 0,425 million a été réduit à EUR 0,042 million dans les comptes sociaux suite aux pertes enregistrées depuis la prise de participation dans cette société.

Après discussion, le Conseil estime que le brevet déposé sur la molécule a une valeur intellectuelle et que la Compagnie devrait se réserver le droit d'en obtenir sa quote-part si celui-ci est vendu par l'acquéreur des parts de Man-to-Tree dans un délai de 5 ans.

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil approuve la vente des titres Man-to-Tree détenus au prix dans les livres au 31 décembre 2014 avec une clause de partage proportionnel du produit de la vente éventuelle dudit brevet dans un délai de 5 ans. Il note que cette proposition sera également faite à l'actionnaire Hoccinvest, qui en détient 16 %. Si ce dernier accepte les mêmes conditions, le prix proposé serait à considérer comme un prix de marché.

Le Président revient en séance .... »

b) Une décision prise par le Conseil d'administration du 26 juin 2015 a requis l'application de l'article 523 du Code des Sociétés. L'extrait ci-après du procès-verbal de cette réunion reprend en son point 3 *la décision relative à l'acquisition du bloc de titres Recticel détenu par la société E.C.F.C. :*

« ...Déjà évoqué au Conseil du 28 mai 2015, la société E.C.F.C. a fait part à la Compagnie de son souhait de vendre les 246.000 actions Recticel qu'elle détient. ...

Avant toute délibération sur ce point, le Président, Valérie Paquot et Pierre-Yves de Laminne déclarent au Conseil d'administration de la Compagnie qu'il existe un conflit d'intérêts au sens de l'article 523 du Code des sociétés dans leur chef concernant la décision à adopter à ce propos, dès lors que, en tant qu'administrateurs de la société E.C.F.C., leurs intérêts sont opposés à ceux de la Compagnie.

... Les trois administrateurs concernés se retirent de la séance.

Isabelle Hamburger préside momentanément la séance et acte que la valorisation de la proposition d'achat est inférieure à 1 % de l'actif net consolidé de la Compagnie et que, par conséquent, l'article 524 du Code des sociétés n'est pas d'application.

Après discussion, les trois administrateurs indépendants estiment que la proposition d'achat ne concorde pas avec la stratégie de la Compagnie nouvellement définie. De plus, ils constatent que si une opportunité d'achat de titres Recticel se présenterait en dehors de celle d'E.C.F.C., la Compagnie n'y souscrirait pas.

En conséquence, les trois administrateurs indépendants déclinent collégialement l'offre d'E.C.F.C.

Frédéric Van Gansberghe, Valérie Paquot et Pierre-Yves de Laminne reviennent en séance... »

5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

5.4.1. Organes de gestion et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration, la qualification et la date d'échéance du mandat de ses membres ainsi que la fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs sont reprises en pages 13 du présent rapport.

Le Conseil est composé d'administrateurs représentant l'actionnaire principal et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres dont 4 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal. Parmi ces 7 membres, deux sont de sexe féminin.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des sociétés, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration,
- nomination/révocation des membres du personnel et en particulier de l'équipe opérationnelle,
- suivi et contrôle des actions de l'équipe opérationnelle,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration,
- mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,

- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Les principales règles régissant la nomination ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :
- Les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil,
- les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants,
- les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions,
- tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur,
- la composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2015, le Conseil s'est réuni à 9 reprises. Il a débattu notamment sur le (la) (les) :
- Comptes consolidés annuel et semestriel,
- suivi du Budget 2015 et établissement du budget 2016,
- définition de la stratégie nouvelle,
- souscription en Recticel,
- restructuration du Groupe Chocolatier,
- ventes de participations,
- exercice de warrants et droits de souscription de la Compagnie,
- suivi des participations et de dossiers d'investissement,
- règles d'évaluation des participations et suivi des nouvelles normes IFRS,
- suivi des litiges et fin du dossier Cobelfret,
- suspension de la reconduction du programme de rachat d'actions propres,
- politique de rémunération des administrateurs,
- examen des candidatures des membres du Conseil et du Commissaire,
- évaluation du Conseil,
- dématérialisation des titres,
- mise à jour de la Charte de Corporate Gouvernance.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la société.

Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés sont en place :

Le Comité d'audit

Il s'est réuni à 3 reprises en 2015 et a notamment débattu sur le (la) (les) :
- Comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2015,
- nouvelles règles IFRS,
- mise à jour des règles d'évaluation et plus particulièrement du modèle Berenberg,
- méthodologie retenue pour le calcul de la valeur intrinsèque du Groupe,
- réforme de l'audit,
- litiges en cours,
- enquête de l'auditeur de la FSMA sur le dépassement du seuil des 30 % en Recticel et constat de son non contrôle,
- risques et contrôle interne liés à l'activité suivant le référentiel COSO (voir page 16),
- communiqués annuels et semestriels,
- formalités liées à la dématérialisation des titres,
- examen de la candidature du commissaire,
- mise à jour du règlement d'ordre intérieur.

La composition du Comité d'audit a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 22 avril 2015. Pierre-Yves de Laminne de Bex a été nommé membre et président du Comité d'audit en remplacement de François Blondel démissionnaire, Maxime Boulvain sprl, représentée par Massimo Boulvain (indépendant) et Patrick Van Craen (indépendant) ont été nommés membres en remplacement de Valérie Paquot démissionnaire et Frédéric Jourdain atteint par la limite d'âge.

Les membres du Comité d'audit disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité. Plus particulièrement, le Président du Comité d'audit, Pierre-Yves de Laminne de Bex, est diplômé en Sciences Economiques Appliquées, a travaillé dans un cabinet d'audit et a été ou est encore membre de

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Comités d'audit dans diverses sociétés, ce qui lui permet de garantir le fonctionnement efficace du Comité.

Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 6 reprises en 2015, sous la présidence de Patrick Van Craen. Le Comité s'est penché notamment sur les points suivants :

- Échéances des mandats d'administrateurs et examen des candidatures,
- revue des mandats d'administrateurs au sein des comités et auprès des filiales et participations du Groupe,
- rémunération des membres du Conseil d'administration,
- rémunérations et bonus des membres du personnel,
- organisation du travail,
- plan de stock-options,
- révision de la charte et des statuts,
- rapport de rémunération.

Actuellement, deux administrateurs sur les sept que compte le Conseil d'administration sont de sexe féminin. Le Comité de nomination et de rémunération reste attentif à maintenir la mixité du Conseil d'administration. Une attention particulière sera portée à ce point lors des prochaines propositions de nomination.

La composition du Comité de nomination et rémunération a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 22 avril 2015. Valérie Paquot et Isabelle Hamburger ont été nommées membres en remplacement de François Blondel démissionnaire et de Frédéric Jourdain, atteint par la limite d'âge.

Les participations à ces deux Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société, disponible sur son site internet : www.bois-sauvage.be

5.4.2. Nominations statutaires

Le mandat d'administrateur de Madame Valérie Paquot vient à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 27 avril 2016.

Le Conseil d'administration vous propose de renommer Madame Valérie Paquot pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2020.

Le mandat du Commissaire S.C. s.f.d. S.C.R.L Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Monsieur Michel Denayer et Madame Corine Magnin vient à échéance cette année. Le Comité d'Audit et le Conseil d'administration vous propose de renouveler le mandat de commissaire de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, pour un terme de trois ans venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2019. Ses émoluments annuels seront fixés à EUR 25.000 HTVA et il sera représenté par Monsieur Michel Denayer et Madame Corine Magnin.

5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

Conseil d'administration

European Company of Stake s.a. [2] rep. par F. VAN GANSBERGHE	Allée de la Recherche 4 B-1070 Bruxelles	Président	2019
Pierre-Yves de LAMINNE de BEX [2]	Chaussée de Bruxelles 305 B-1950 Crainhem	Vice-Président	2017
Isabelle HAMBURGER [1]	Rozelaarlaan 4 B-1560 Groenendael	Administrateur	2018
Maxime Boulvain sprl [1] rep. par Massimo BOULVAIN	Rue Général Lotz 62 B-1180 Bruxelles	Administrateur	2019
Hubert OLIVIER [1]	Avenue de la Marguerite 11 F-78110 Le Vesinet	Administrateur	2019
Valérie PAQUOT [2]	Rue Faider 42 bte 9 B-1050 Ixelles	Administrateur	2016
Patrick VAN CRAEN [1]	Chemin du Silex 1 B-1170 Bruxelles	Administrateur	2018

[1] Indépendant
[2] Représentant ou ayant un lien avec l'actionnaire principal

Comité d'audit	Pierre-Yves de Laminne de Bex	Président
	Patrick Van Craen	Membre
	Maxime Boulvain sprl rep. par Massimo Boulvain	Membre
Comité de nomination et rémunération	Patrick Van Craen	Président
	Isabelle Hamburger	Membre
	Valérie Paquot	Membre
Secrétariat général	Bruno Spilliaert	
Commissaire	S.C. s.f.d. S.C.R.L. Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Madame Corine Magnin et Monsieur Michel Denayer Berkenlaan 8b B-1831 Diegem	2016

Fonction principale exercée par les administrateurs indépendants, en dehors de Compagnie du Bois Sauvage s.a.

Isabelle Hamburger	Administrateur délégué de Vervloet, sa (rep. HLW bvba)
Patrick Van Craen	Administrateur de CLE (Groupe CFE)
Massimo Boulvain	Président Automatic Systems s.a., Président IER SAS (France)
Hubert Olivier	Président du Groupe OCP (FR)

Président honoraire

Chevalier Paquot

Administrateurs honoraires

Baron Boone
Robert Demilie
Baron Donald Fallon
Monique Neven
Marc Noël
Jean-Louis Raemdonck van Megrode
Baronne Schwennicke
Baron de Vaucleroy

5.5. Rapport de rémunération

5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

5.5.1.1. La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée Générale qui suit.

5.5.2. Politique de rémunération

5.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

Suite à la décision prise par l'Assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013, la politique de rémunération a été adaptée comme suit jusqu'au 31 décembre 2015 :

La rémunération des administrateurs se divise en 3 parties :
1) Une partie fixe d'EUR 5.000 brut par personne et par an payée pendant l'année durant laquelle le mandat a été exercé.
2) Des tantièmes, correspondant conformément aux statuts à 4% maximum du bénéfice distribué (dividende + tantièmes) annuellement par la Société. Le Conseil répartira les tantièmes entre les administrateurs selon un règlement interne, qui tient compte des missions spécifiques effectuées par certains d'entre eux.
3) Les rémunérations pour les prestations des administrateurs membres du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération, payées pendant l'année durant laquelle le mandat est exercé.

Les rémunérations brutes des membres des Comités spécialisés sont arrêtées comme suit :

€	Comité Audit		Comité de Nomination et de Rémunération	
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/personne	1.500	1.000	1.125	750

La nouvelle politique de rémunération applicable à partir du 1er janvier 2016 a été revue le 28 mai 2015. Elle se divise en deux parties :
1) Un plafond de 2/98ème des dividendes distribués au titre de rémunération des membres du Conseil de l'exercice N, à verser à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en N+1, qui comprend dans son enveloppe :
   - le montant fixe d'EUR 5.000 annuel par administrateur (payable trimestriellement)
   - les jetons de présence des deux Comités (audit et CNR), inchangés
   - le solde sous forme de montant variable (tantièmes) en tenant compte que le Président aura 2,5 parts et que les six autres administrateurs auront chacun 1 part.
2) La rétrocession auprès des administrateurs, qui exercent un ou plusieurs mandats (direct ou indirect) auprès des filiales du Groupe Chocolatier et/ou des participations, de 100 % des émoluments reçus par la Compagnie dans ce cadre.

La Charte de Corporate Gouvernance de la Compagnie a été adaptée en ce sens.

Il est proposé à l'assemblée générale des actionnaires de délibérer sur une modification des statuts pour les mettre en concordance avec cette nouvelle politique de rémunération.

Les rémunérations en actions sont abordées globalement dans la section 5.5.2.2. ci-dessous.

5.5.2.2. Plan de paiements fondés sur des actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2006 a approuvé la mise en place d'un plan de stock-options d'une durée de cinq ans en faveur des membres du Comité de direction, des employés et des cocontractants permanents de la Société.

Le plan d'attribution de stock-options est venu à son terme en 2010. Il visait la motivation à long terme du personnel par l'intermédiaire d'un plan d'options portant sur un total de 15.000 actions Compagnie du Bois Sauvage sur 5 ans. Ces options ont été attribuées pour la première fois aux bénéficiaires le 6 juin 2006 et donnent chacune le droit d'acquérir une action Compagnie du Bois Sauvage. Sauf cas particuliers (décès, incapacité, retraite et, sous certaines conditions, licenciement) ou dérogations approuvés par l'Assemblée Générale, ces droits ne peuvent être exercés que cinq ans après l'attribution, et ne seront définitivement acquis par les bénéficiaires qu'à raison d'un quart par an et par attribution. Le détail de ce plan d'options se trouve en page 15 et dans la note 27. La ratification de la prolongation pour une période de 5 ans des plans d'options 2006-2011, 2007-2012 et 2008-2013 a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2010 (voir aussi la note 27).

5.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2015, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2015 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)

	Conseil d'administration					
€	Présence (2015)	Fixe (2015)	Tantièmes (relatif à 2014)	Comité d'audit (2015)	Comité de nomination et de rémunération (2015)	Total
Administrateurs						
Frédéric Van Gansberghe [1]	9/9	5.000	107.792		3.750	116.542
Massimo Boulvain [2]	4/5	3.333		3.333		6.666
P.-Y. de Laminne de Bex	9/9	5.000	33.386	5.000		43.386
Isabelle Hamburger	7/9	5.000	14.323		3.000	22.323
Hubert Olivier	4/5	3.333				3.333
Valérie Paquot	9/9	5.000	33.136	1.667	3.000	42.803
Patrick Van Craen	8/9	5.000	14.323	3.333	8.250	30.906
François Blondel [3]	1/2	833	47.740	2.500		51.073
Frédéric Jourdain [4]	4/4	1.667	30.823	1.667	2.000	36.157
Total		**34.166**	**281.523**	**17.500**	**20.000**	**353.189**

[1] Représentant d'European Company of Stake, s.a.
[2] Représentant de Maxime Boulvain sprl
[3] Administrateur jusqu'au 26 février 2015
[4] Administrateur jusqu'au 22 avril 2015

En tant que Président du Conseil d'administration Monsieur Frédéric Van Gansberghe a perçu, en 2015, en plus de ses tantièmes d'administrateur, un montant d'EUR 4.500 de frais de représentation.

5.5.3.2. Rémunérations brutes allouées au sein du Groupe à l'Administrateur exécutif jusqu'au 22 avril 2015, date de fin de sa mission.

Une partie de la rémunération fixe et tantième payés à l'Administrateur exécutif en tant qu'administrateur est reprise dans le tableau ad hoc ci-dessus, le reste de sa rémunération est reprise dans le tableau ci-dessous (coût total entreprise, TVA incluse si applicable). Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex était sous statut d'indépendant.

				Rémunération	Total
€	Fixe	Variable	Pension	Autres	
Pierre-Yves de Laminne de Bex	6.167	0	0	0	6.167
Total	**6.167**	**0**	**0**	**0**	**6.167**

5.5.3.3 Droits de souscriptions sur actions attribués à l'Administrateur exécutif en 2015

Il n'y a pas eu d'octroi de droit de souscription sur actions à l'Administrateur exécutif en 2015.

Il n'y a pas eu de droit de souscription sur actions échu ou exerçable en 2015 relatif aux options éventuellement détenues par l'Administrateur exécutif.

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.5.4 Evaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :
- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société.
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate.
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions.
- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Les Administrateurs non exécutifs procèdent à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de leur interaction avec les mandataires chargés de pouvoirs spéciaux dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société.

Une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur a lieu en vue d'adapter la composition du Conseil d'administration pour tenir compte des changements de circonstances. Dans le cas d'une réélection, il est procédé à une évaluation de la contribution de l'administrateur et de son efficacité sur la base d'une procédure préétablie et transparente.

Le Conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de la nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adoption de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du Conseil d'administration. La dernière évaluation du Conseil d'administration et de ses administrateurs a été faite le 26 février 2015.

5.5.5. Autres rémunérations

En plus des honoraires perçus dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales pour un montant total d'EUR 148.553, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d. S.C.R.L. et son réseau ont perçu des émoluments non liés à des prestations d'audit pour un montant hors TVA d'EUR 10.250 pour l'accomplissement de différentes missions.

5.6 Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO (*).

5.6.1. Environnement de contrôle

Vocation et stratégie
La volonté de la Compagnie est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

Définition des rôles et organes décisionnels de la Société
Le Conseil d'administration a dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière

(*) COSO est un référentiel établi par le « Committee of Sponsoring Organizations » (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques

RAPPORT DE GESTION

et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des sociétés, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration,
- nomination/révocation des membres du personnel et en particulier de l'équipe opérationnelle,
- suivi et contrôle des actions de l'équipe opérationnelle,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration,
- mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Le Conseil d'administration a confié à certains de ses membres des missions spécifiques propres à leur qualité d'administrateur et ne délègue pas la gestion journalière de la Société. Le Conseil d'administration veille à ce que les opérations journalières soient suivies par des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux.

En outre le Conseil d'administration a désigné en son sein un Administrateur exécutif afin de veiller à la coordination des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux et de s'assurer que ces derniers savent ce qui est attendu d'eux dans le cadre de leur mission. Cette mission a pris fin le 22 avril 2015; le Conseil d'administration ayant depuis un contact direct avec les mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux.

Le Conseil d'administration désigne le Directeur financier qui assure la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçus des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place 2 Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), sont correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 526 quater du Code des sociétés.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de rémunération et de nomination est composé de trois administrateurs non exécutifs. Une majorité de ses membres est indépendante. Le Comité de rémunération et de nomination a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Secrétaire général, du Directeur financier et des autres membres du personnel.

Intégrité et Ethique
Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe. Celui-ci a pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois, par les administrateurs et le personnel du Groupe.

Vu la taille de la Société au niveau du personnel (inférieur à 10 personnes), le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de mettre en place un dispositif particulier par lequel le personnel de la Société peut confidentiellement faire part de ses préoccupations à propos d'irrégularités éventuelles.

5.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Les membres du Conseil d'administration et le Directeur financier sont aussi membres de Conseil d'administration et de Comité d'audit « ou Advisory Board » de certaines participations du Groupe, ce qui leur permettent de suivre les risques spécifiques à ces participations.

L'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants en 2015:

a) Taux d'intérêt
L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liée à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b) Liquidité
Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

c) Risque de participations
La Compagnie dispose d'un portefeuille de participations comprenant principalement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers. Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe chocolatier est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe chocolatier ne possède qu'une unité de production principale et une autre de petite taille pour assurer l'entièreté de sa production.

d) Immobilier
Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et du paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

e) Devises
Les investissements (directs) à long terme de la Compagnie sont uniquement en euros et en dollars américains. Les investissements en dollars américains représentent un peu plus de 10 % des actifs.

f) Contrepartie
Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

g) Activité de marché
Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers
Le traitement des données est assuré par un personnel réduit. La fiabilité et le caractère complet de ces données est un élément essentiel du travail de l'équipe en place.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir
Une fraude au niveau du personnel ou un non-respect des pouvoirs de signature ou d'usurpation d'identité pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

j) Risque lié au non-respect de la règlementation et de la législation
L'évolution de la législation et des règlementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de ceux-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image.

5.6.3. Activités de contrôle

a) Taux d'intérêt
La Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé l'ensemble de son endettement à taux variables, elle n'a aujourd'hui plus aucun contrat de couvertures de taux d'intérêts du type « Interest Rate Swap » mais pourrait de nouveau en avoir à l'avenir. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique.

b) Liquidité
La Compagnie fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie.

c) Risque de participations
Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements.
Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus et 66% dans Jeff de Bruges est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration d'U.B.C.M. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

d) Immobilier
Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

e) Devises
Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise.

f) Contrepartie
Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles la Compagnie a une relation directe (Banque Degroof, BNPParibas Fortis, ING Belgique, KBC/CBC, Belfius et la société de bourse Leleux) ainsi qu'ABN-Amro (NL), Berenberg Bank et SunTrust (USA) pour ses filiales.
En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

g) Activité de marché
Toutes les options d'achat émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille. La Compagnie s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est exercée qu'occasionnellement.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers
Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un « back-up » pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication.
Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir
La séparation des tâches et la double signature constituent le principe de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives relevantes sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et du double contrôle est d'application. Statutairement, l'Administrateur délégué, s'il y en a un, a un pouvoir de signature seul.

j) Risque lié au non-respect de la règlementation
Le Groupe est particulièrement attentif à se tenir au courant de la règlementation, de l'évolution et du respect de la législation et des règlementations. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

Tous ces risques sont examinés et mesurés semestriellement par le Comité d'audit.

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Directeur financier. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit, et approuvées par le Conseil d'administration.
Le maintien, la mise à jour et la protection d'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement et une fois par semaine une copie du système fait l'objet d'un stockage externe.

5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de la Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Le président du Comité d'audit et le Directeur financier (entre autres) disposent quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.

5.7. Actionnariat

5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société (www.bois-sauvage.be) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits.
La valeur intrinsèque de l'action y est rendue publique semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport donne en pages 23, 30 et 33 la composition détaillée du portefeuille consolidé au 31 décembre 2015.

La Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plate-forme Euronext, offrant de la sorte la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.680.962 au 31 décembre 2015 contre 1.625.000 au 31 décembre 2014 dont aucun détenu en propre (voir aussi la note 15 en page 77). Le nombre d'actions « fully diluted » est de 1.688.312 au 31 décembre 2015 et de 1.721.746 au 31 décembre 2014.

Le volume annuel de titres traités en 2015 a été de 174.966. Le volume moyen journalier a été de 819 en 2015 contre 731 en 2014.

Les banques Degroof et KBC publient régulièrement des analyses sur la Société ; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

5.7.2. Structure de l'actionnariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage s.a., ainsi que la personne en détenant le contrôle ultime, M. Guy Paquot, lui ont adressé, le 16 septembre 2015, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à cette date. Cette notification a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Situation au 1 septembre 2015
Dénominateur pris en compte : 1.680.962

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Guy Paquot	1.190	0,07%
Fingaren s.c.a.	101.829	6,06%
Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.	756.678	45,01%
TOTAL	**859.697**	**51,14%**

Les détenteurs des droits de votes ayant fait la notification ci-dessus ont déclarés répondre aux critères de dispense prévue à l'article 74 concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

Guy Paquot contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.
Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché de la vente publique et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionnariat du Groupe.

Fingaren, société patrimoniale privée, détient aujourd'hui 95,17% d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

La Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Yves de Laminne de Bex et Frédéric Van Gansberghe.

A l'exception de contrats de location de bureaux à Fingaren et à Entreprises et Chemins de Fer en Chine, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés, et aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel). Les prestations de services faites par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine lui sont refacturées.

5.8. Dématérialisation des titres

En vertu de l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005 sur la suppression des titres au porteur, la Compagnie a procédé à la vente de 3.672 actions comme annoncé dans son communiqué du 25 août 2015. Le produit net de cette vente, soit EUR 858.058,79 a été déposé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue d'indemniser les porteurs de ces titres dans les limites prévues par la loi.

Le Commissaire Deloitte Réviseurs d'Entreprises a confirmé au Conseil d'administration de la Compagnie, dans son rapport du 8 janvier 2016, le respect des dispositions prévues à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005 relative à la suppression des titres au porteur.

5.9. Suppression des « strips vvpr »

L'assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2016 se prononcera sur la suppression des « strips vvpr » émis par la Compagnie, ceux-ci ayant perdu, depuis décembre 2011, progressivement leurs avantages fiscaux pour être ensuite radiés de la cote en janvier 2013 par Euronext Bruxelles.

RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

6. ORGANIGRAMME DU GROUPE ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS

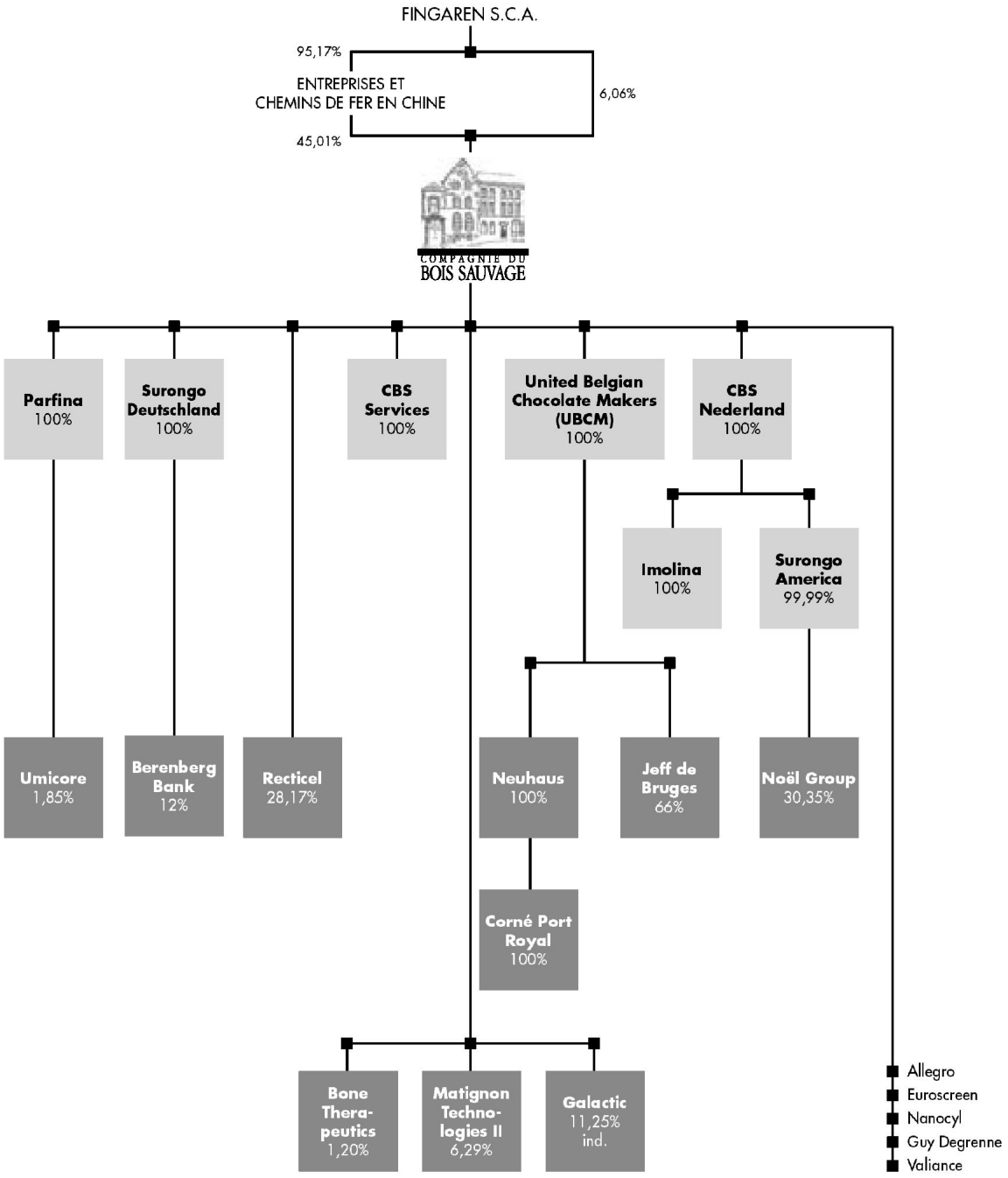

Le Groupe détient également des participations de trésorerie détaillées en page 33.

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Stratégie du Groupe

La Compagnie a choisi de se focaliser sur un nombre réduit d'entreprises, cotées ou non, et principalement industrielles. La vocation du Groupe est de participer activement à la définition des orientations stratégiques des sociétés dans lesquelles il investit.

Durant l'année 2015, en exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration, la Compagnie a poursuivi son recentrage sur un nombre limité de participations. Celles-ci sont identifiées ci-dessous.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDE DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Valeur intrinsèque au 31 décembre 2015

En EUR 1.000 Pôle		Valeur de marché	Quantité	% de participation	Cours de bourse	% du segment	Répartition par pôle
Stratégique		**531.959**					**92%**
	Groupe Chocolatier	269.600		100%		51%	
	Recticel	84.249	15.044.410	28%	5,6	16%	
	Umicore	77.330	2.000.000		38,67	14%	
	Banque Berenberg	70.551		12%		13%	
	Noël Group	18.625		30%		4%	
	Prêt à Noël Group	395				0%	
	Autres	11.209				2%	
	Dont participations non cotées	*368.771*					
Immobilier		**34.045**					**6%**
	Europe	**10.406**					
	Site Bois Sauvage	9.698				29%	
	Luxembourg	607				2%	
	Terrains & divers	101				0%	
	USA	**23.639**					
	Autres	23.639				69%	
	Dont participations non cotées	*34.045*					
Actions de trésorerie		**11.640**					**2%**
	Delhaize	4.041	45.000		89,79		
	Solvay	2.461	25.000		98,43		
	GDF Suez	2.286	140.000		16,33		
	BNPParibas-Fortis	1.917	70.447		27,21		
	Mobistar	893	40.000		22,33		
	Autres	42					
	Dont participations non cotées hors équivalent trésorerie consolidée	*42*					
Total		**577.644**					**100%**
	Dont participations non cotées hors trésorerie consolidée	*402.858*					

TRÉSORERIE CONSOLIDÉE DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Au 31 décembre 2015

Equivalent de trésorerie	58.535

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

I. Participations stratégiques

Groupe Chocolatier (UBCM)
Leader belge et européen de produits de chocolaterie haut de gamme.

Avec un chiffre d'affaires de presque EUR 194 millions, le Groupe Chocolatier a réalisé une augmentation de 7% de ses ventes.

Les trois principales marques du Groupe sont Neuhaus (www.neuhaus.be), Jeff de Bruges (www.jeff-de-bruges.com et www.jeff-de-bruges.ca) et Corné Port Royal (www.corneportroyal.com)

Neuhaus est présent dans plus de 40 pays et 50 aéroports. La croissance de son chiffre d'affaires est la combinaison d'une augmentation des ventes dans les magasins comparables ainsi que l'expansion du réseau de distribution.

Corné Port-Royal, acquis en 2013, continue de concentrer ses efforts sur la Belgique et a substantiellement amélioré ses résultats suite à la réorganisation entreprise.

La hausse du chiffre d'affaires de Jeff de Bruges est principalement due à l'augmentation du nombre de points de vente en France (tant en gestion propre qu'en franchise). Un premier semestre faible et les coûts liés à l'ouverture de nouvelles succursales ont pesé sur les marges et le résultat net. Son réseau de distribution compte aujourd'hui plus de 480 points de vente. Jeff de Bruges reste le leader sur le marché français.

Les principaux défis pour 2016, restent la constante amélioration de la qualité de ses produits, la communication vers le consommateur et l'augmentation du nombre des points de vente.

CONSOLIDATION AUDITÉE (IFRS)

(en millions EUR)	**31/12/2015**	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	193,96	181,36	169,60
Résultat net Groupe	12,17	10,97	12,47
EBITDA	33,88	32,41	35,15
Fonds propres Groupe	70,74	66,50	63,78
Total bilan	151,91	139,20	129,75
% de participation	**100%**	**100%**	**100%**

RAPPORT DE GESTION

Berenberg Bank

La Banque Berenberg, fondée en 1590, a fêté ses 425 années d'existence en 2015. Elle est la plus ancienne banque privée d'Allemagne et compte parmi les plus anciennes banques du monde. Aujourd'hui, elle reste une banque privée de premier ordre en Allemagne. Elle gère EUR 40,1 milliards d'actifs et emploie plus de 1.330 personnes, principalement en Allemagne, mais aussi à l'étranger, et qui toutes, sont porteuses des valeurs de l'entreprise : « Engagement, fiabilité et responsabilité » (www.berenberg.de).

Depuis plus de 20 années, la banque connait une croissance annuelle très forte. Tout en gardant en vue les besoins des clients, la banque s'est concentrée sur la prestation de services de qualité. Un know-how particulier, un personnel engagé ainsi qu'une volonté d'agir en tant que partenaire responsable à long terme a transformé la banque privée focalisée sur l'Allemagne du Nord en une société de conseil d'envergure internationale.

Sur les 10 dernières années, le revenu total de la banque et de ses divisions Private Banking, Investment Banking, Assets Management et Corporate Banking a plus que triplé, passant d'EUR 137 millions en 2005 à EUR 423 millions en 2015. Par rapport à 2014, on observe une augmentation des revenus de 37%. Par ailleurs, le partage entre le résultat net courant sur intérêts et le résultat sur commissions s'établit à 12 % contre 88 % pour les commissions. Ceci rend la banque moins vulnérable aux effets néfastes des taux d'intérêts particulièrement bas.

La division Private Banking offre maintenant à ses clients 11 localisations en Allemagne, Suisse et Angleterre. Mi-2016, une nouvelle localisation s'ouvrira à Münster. De son côté, la division Investment Banking a ouvert un Trading Desk à New York et peut maintenant traiter les actions américaines pour les clients américains et améliorer ses services pour les clients européens. Un bureau « research » est en train de s'établir et fin 2016, Berenberg devrait analyser 200 sociétés américaines en plus des 600 sociétés européennes qu'elle couvre actuellement. Du côté des marchés des capitaux, Berenberg a conduit, en 2015, 27 transactions dont 10 IPO et l'accord de coopération avec la banque Bayern LB dans le domaine de l'investment banking et du financement a connu un démarrage prometteur. La division Asset Management a continué son processus d'internationalisation et la grande volatilité des devises a renforcé les demandes de stratégies de couvertures, domaine dans lequel Berenberg excelle. La division Corporate Banking, à côté de ses traditionnels services dans le fret maritime et l'immobilier, a établi un département dédicacé à l'Infrastructure et l'Energie et a déjà décroché un mandat pour un large parc éolien européen.

COMPTES NON-CONSOLIDÉS AUDITÉS

(en millions EUR)	**31/12/2015**	31/12/2014	31/12/2013
Revenus financiers nets	423	309	234
Actifs sous gestion (conso)	40.100	36.100	30.100
Cost / income ratio	72,2%	85,7%	78,1%
Résultat net	104	40	66
Fonds propres	n/d	219	223
Total bilan	n/d	4.514	4.525
% de participation	**12,00%**	**12,00%**	**12,00%**

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Umicore

Umicore concentre ses activités dans quatre secteurs : « Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling ». Le Groupe développe ses activités industrielles sur tous les continents pour servir ses clients sur une base globale (www.umicore.com).

Les revenus d'Umicore ont augmenté de 11% par rapport à l'an dernier, avec une forte augmentation pour Catalysis et Energy & Surface Materials qui a plus que compensé l'impact de la baisse des prix des métaux sur les activités de recyclage. L'EBIT récurrent pour la période a augmenté de 21%.

En 2015, Umicore a enregistré :
- Des revenus d'EUR 2,6 milliards.
- Un EBIT récurrent d'EUR 330 millions (en hausse de 21%).
- Un bénéfice par action récurrent à EUR 2,27 contre EUR 1,79 en 2014.

Le montant des investissements a atteint EUR 240 millions.

Le Conseil d'administration d'Umicore proposera lors de son Assemblée générale un dividende brut d'EUR 1,20 par action (dont un acompte d'EUR 0,50 a déjà été versé en septembre 2015).

En 2015, Umicore a racheté 920.000 actions propres. Pendant l'année, 314.500 actions ont été utilisées dans le contexte de l'exercice des options sur actions. Au 4 février 2016, Umicore détenait 3.911.034 actions propres, soit 3,5% du total émis.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	**31/12/2015**	31/12/2014	31/12/2013
Revenus (hors métaux)	2.629	2.366	2.363
Résultat net groupe	169	171	179
EBIT récurrent	330	274	304
Fonds propres groupe	1.732	1.705	1.677
Total bilan	4.030	3.851	3.512
Bénéfice distribué	129,7	107,9	111,4
% de participation économique[1]	**1,85%**	**1,67%**	**1,56%**

[1] Hors détention actions propres par l'entreprise

RAPPORT DE GESTION

Recticel

Recticel est un groupe industriel belge actif dans quatre domaines d'applications spécifiques : les mousses flexibles, le confort du sommeil, l'isolation et l'automobile.
Avec comme devise "The passion for comfort", Recticel vise, en tant qu'important producteur de mousse de polyuréthane, à se positionner de façon essentielle dans le confort quotidien de tout un chacun (www.recticel.com).

Recticel contribue au confort quotidien par ses mousses de sièges, ses matelas et ses sommiers à lattes de grandes marques, ses isolants, ses habillages intérieurs de voitures et toutes sortes d'autres produits aux applications industrielles et domestiques. Le Groupe est fortement présent en Europe mais est également actif dans le reste du monde.

Alors que le Groupe (dans les secteurs des mousses flexibles et de l'automobile) produit essentiellement des produits semi-finis, il est également présent comme fabricant de produits finis et de biens de consommation durables pour les consommateurs finaux (dans les secteurs du confort du sommeil et de l'isolation).

On retrouve le groupe Recticel derrière des marques renommées dans le confort du sommeil (telles que Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Superba®, Swissflex®, Ubica® ...) ainsi que derrière la technologie Geltex® inside.

La division Isolation fournit des produits d'isolation thermique de haute qualité sous les marques renommées Euro Wall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®.
Le progrès technologique et l'innovation de ses produits Colofast®, Colosense® et Colo Sense Lite ont conduit auprès des plus grands noms de l'industrie automobile à des innovations radicales.

En outre, Recticel attache une grande importance à l'innovation et au progrès technologique. Les différents produits du Groupe trouvent de ce fait leur place et application dans un nombre toujours croissant d'applications nouvelles ou existantes.

En tant que leader du marché dans la plupart de ses activités, Recticel emploie aujourd'hui un total de 7.598 personnes dans 98 implantations à travers 27 pays. Le Groupe a des ramifications dans toute l'Europe mais possède également un certain nombre d'activités aux États-Unis et en Asie. En 2015, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé d'EUR 1,3 milliard (selon les normes IFRS 11, chiffre d'affaires consolidé de EUR 1,0 milliard).

La participation de Compagnie du Bois Sauvage en Recticel est de 28,17% à fin 2015 contre 28,18% à fin 2014 suite à l'exercice de warrant par le personnel de la société en 2015.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	**31/12/2015**	31/12/2014	31/12/2013 [2]
Chiffre d'affaires	1033,8	983,4	976,8
Résultat net groupe	4,5	-9,7	-36,1
EBITDA	52,9	36,8	13,6
Fonds propres Groupe	249,0	166,2	186,8
Total bilan	676,7	637,8	612,4
Bénéfice distribué	7,52	5,93	5,79
% de participation [1]	**28,17%**	**28,18%**	**28,87%**

[1] Sans tenir compte des actions propres détenue par l'entreprise
[2] Les résultats 2013 de Recticel comprennent, entre autre, l'élément non récurrent de l'amende liée à Eurofoam imposée par la Commission européenne d'un montant d'EUR 27 millions.

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Noël Group
Société Holding américaine spécialisée dans l'extrusion de matériaux synthétiques et la transformation de mousses techniques, organisée autour de ses principaux pôles d'activité : la construction incluant l'isolation et les joints d'expansion en mousse, les mousses techniques comprenant les profils spécialisés en mousse extrudée et les composants en mousse pour l'industrie du meuble chez Nomaco® ainsi que les bouchons à base de matière synthétiques ou naturelles pour bouteilles de vin non-mousseux chez Nomacorc® (www.noelgroup.net).

Après avoir repris, début 2015, le contrôle opérationnel de Nomacorc Holdings LLC, rebaptisée Vinventions LLC, deux acquisitions ont été réalisées avec succès, élargissant le portefeuille de produits et services à la fabrication et à la distribution de capsules à vis, de bouchons en liège naturel et en verre pour bouteilles de vin. La société a également accéléré ses investissements dans l'innovation de produits de fermeture à base végétale.

Les résultats en 2015 ont été affectés négativement par un Euro plus faible, la dévaluation du Peso Argentin et la faiblesse générale de l'économie européenne. De plus, la société a engagé des frais de transaction importants liés au rachat de la part de Nomacorc Holding LLC détenue par un fonds de private equity dans et au coût additionnel de l'équipe de gestion de Vinventions. La situation est attendue en nette amélioration sur le plan opérationnel en 2016 ainsi que sur les dépenses non-récurrentes.

La société se trouve en bonne voie de devenir un fournisseur de solutions et services plus globale pour le marché et l'industrie du vin.

Nomaco Inc a vécu une année de restructurations avec le fermeture de l'une de ses usines de fabrication en Caroline du Nord, affectant ses résultats suite aux importantes dépenses non-récurrentes. Nomaco a accru ses investissements en recherche et développement commercial en vue de commercialiser ses technologies offrant des solutions innovantes dans des marchés existants ou nouveaux.

Des améliorations des résultats de la société sont attendus en 2017 et au-delà, bénéficiant de la consolidation des activités de Vinventions LLC et des introductions sur le marché de nouveaux produits et applications de Nomaco.

COMPTES CONSOLIDÉS (US GAAP)

(en millions USD)	**31/12/2015**	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires (1)	56,58	60,90	65,13
Résultat net Groupe	-5,28	1,37	-4,25
EBITDA	2,57	6,24	1,97
Fonds propres Groupe	43,79	51,58	43,67
Total bilan	60,01	60,03	51,78
Bénéfice distribué	2,51	9,01	1,04
% de participation	**30,35%**	**30,35%**	**29,62%**

(1) Hors Vinvention LLC

RAPPORT DE GESTION

Galactic
Société belge productrice d'acide lactique et de solutions naturelles pour les secteurs Food, Feed, Industielles et Care. Galactic est le second producteur mondial d'acide lactique. Son actionnariat est 100 % belge (www.lactic.com).

L'acide lactique, produit par fermentation de sucre, est utilisé principalement comme additif alimentaire mais aussi de plus en plus dans le secteur industriel comme produit de substitution aux produits pétrochimiques traditionnels. Galactic dispose d'unités de production en Belgique, en Chine et aux Etats-Unis.

Galactic a poursuivi sa croissance dans le secteur des ingrédients alimentaires en tant que « Natural Solution Provider ». La gamme a été étoffée de nouveaux produits antimicrobiens toujours obtenus par fermentation. Ces produits seront la base de la croissance dans les années à venir.

Futerro, Joint-Venture avec Total Petrochemicals, a continué de mettre au point son procédé de production de PLA, un polymère bio renouvelable produit à base d'acide lactique.

Compagnie du Bois Sauvage détient une participation de 25% dans la société Serendip qui détient pour seul actif une participation de 45% dans Galactic.

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

II. Principales participations immobilières

En Europe

- Les immeubles du site du siège social et du Treurenberg (3.000 m² de bureaux, 2.000 m² de logements et 70 m² de commerces).
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut (14 ha).
- Un appartement au Luxembourg (100 m²).

Au 31 décembre 2015, 100% des appartements, des surfaces de bureaux et des commerces détenus en propre sont loués.

Aux Etats Unis d'Amérique

Le Groupe détient des investissements immobiliers sur la côte Est (Massachusetts et New York).
En 2006, Surongo America a investi dans le partnership DSF Capital Partners III, LP (voir note 8). Les trois investissements immobiliers de ce Partnership sont localisés dans la périphérie de Washington DC qui fait partie des zones les moins touchées par la crise. Deux des trois biens ont un taux d'occupation moyen pour 2015 de plus de 94%. La mise en location du troisième bien a commencé en juin 2015. Le fonds devrait se clôturer pour 2017 avec la vente des trois investissements d'ici là.

Le partnership immobilier Gotham City Residential Partners I, LP (voir note 8) à New-York, a été souscrit fin 2006. Ce projet vise à racheter des immeubles à appartements en vue de leur rénovation. L'engagement total de Surongo America est d'USD 10 millions dont USD 9,6 millions ont été libérés et desquels USD 1,6 million ont été remboursés depuis. La juste valeur des immeubles constituant les seuls actifs de cet investissement a été revue à la hausse d'USD 1,3 million (net part du Groupe) en 2015. A fin 2015 les appartements sont loués à 96%, 3% sont en rénovation et moins de 1% sont à louer. Les investissements se font majoritairement sur fonds propres. Conformément à ses statuts et aux décisions prises, le Parntership a stoppé ses acquisitions et a entamé la vente des immeubles en fonctions des opportunités.

La filiale US du Groupe a souscrit au nouveau fonds Gotham City Residential Partners II L.P. au premier semestre 2015 avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds aura une activité comparable à celle de « Gotham City Residential Partners I L.P. » A fin 2015 un montant d'USD 3,4 millions a été appelé et libéré.

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership Zeb Land, LLC (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue selon un bail d'une durée de 10 ans. En 2014 le Partnership a acheté 50 ha de terrains proche de son implantation et y développe des surfaces industrielles et commerciales.

Le Partnership Corc,LLC (voir note 7) n'a comme seul actif qu'un bâtiment de production loué à Nomacorc®.

TAUX D'OCCUPATION DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

(en %)	**31/12/2015**	31/12/2014	31/12/2013
DSF Capital Partners III, LP	(1)	(1)	(1)
Gotham City Residential Partners I, LP	96	96	96
Gotham City Residential Pertners II, LP			
Zeb Land, LLC	(2)	100	100
Corc, LLC	100	100	100

(1) S'agissant de plusieurs projets à des stades de développements différents, les taux d'occupation ne sont pas comparables.
(2) Donnée non comparable vu le développement du parc immobilier en cours

III. Trésorerie consolidée

Au 31 décembre 2015, la trésorerie du Groupe est constituée de cash à hauteur d'EUR 58,5 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 11,6 millions. L'ensemble des positions est destiné à être réalisé au mieux et se composent comme suit :

Action	Valeur de marché au 31/12/2015 en EUR 1.000
Delhaize	4.041
Solvay	2.461
GDF Suez	2.286
BNPParibas-Fortis	1.917
Mobistar	893
Autres	42

8. DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

A notre connaissance,

i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Compagnie et des entreprises comprises dans la consolidation,
ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la Compagnie.

Frédéric Van Gansberghe
Président du Conseil d'administration
(représentant d'Ecostake, s.a.)

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

Depuis plus de 15 ans, le Conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année. Il importe de concilier les deux points de vue :

- le renforcement des moyens de la Société,
- la rémunération du capital.

Le Conseil proposera à l'assemblée des actionnaires de majorer le dividende brut d'EUR 0,08 par titre pour le porter à EUR 7,44.

RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

	EUR
Le résultat de l'exercice s'élève à	41.687.685,16
Auquel s'ajoute	
- le bénéfice reporté	133.768.812,18
Pour constituer le bénéfice répartissable	**175.456.497,34**
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	
- aux réserves indisponibles pour actions propres	
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 7,44	12.506.357,28
- aux tantièmes (réduits) aux Administrateurs	183.565,12
Report à nouveau	**162.766.574,94**

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 7,44 brut sera payé le 4 mai 2016 aux actionnaires.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-dividende à dater du 2 mai 2016.

Ce dividende est en augmentation par rapport au dividende d'EUR 7,36 brut de l'année dernière. Sur base du cours de bourse au 31 décembre 2015, il procure un rendement brut de 3,01%.

Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 326.956.205,60

BE 0402.964.823

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

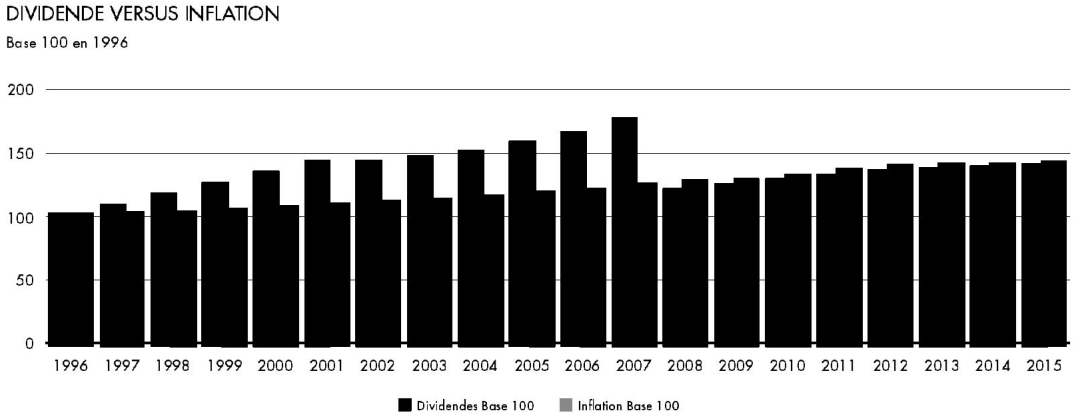

10. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

Au 31 décembre 2015, le capital est fixé EUR 84.048.100, représenté par 1.680.962 parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.680.962ème du capital social. (voir la note 15 pour plus de détail).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du Code des Sociétés.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles parts sociales du même type que les parts sociales existantes ou de parts sociales jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces parts sociales pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des parts sociales émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs de parts sociales anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 a renouvelé l'autorisation du 28 avril 2010 donnée au Conseil d'administration d'acquérir conformément aux articles 620 et 627 du Code des Sociétés, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de la Compagnie du Bois Sauvage, pendant une période de trois ans un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des parts sociales émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition. Cette autorisation venant à échéance, le renouvellement de celle-ci pour une période de cinq ans sera demandé à l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2016.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionnariat est détaillée en page 104.

11. MÉTHODE DE VALORISATION POUR LE CALCUL DE LA VALEUR INTRINSÈQUE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2015

La valeur intrinsèque, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2015. (voir aussi note 5, 8 et 13)

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR un million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et/ou celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâties et/ou les superficies des constructions éventuelles).

- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2015 pour la valorisation des sociétés cotées.

- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :
  - La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre l'actif net réévalué et le « price/earning ratio » de sociétés comparables. Lorsque la moyenne est inférieure à l'actif net rectifié, seule cette méthode est retenue, ce qui est le cas au 31 décembre 2015. L'actif net rectifié correspond aux fonds propres consolidés de la banque augmentés d'une estimation de goodwill qui reflète (i) la valorisation du portefeuille des actifs sous gestion (Banque privée et asset management) et (ii) la valorisation de l'activité Corporate et Investment Banking. Une décote de 31% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité et de distributions en cas de vente de cette participation.
  - La société Noël Group a fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant. Cette évaluation s'est faite sur base des « Business Units » en utilisant, en fonction de leur pertinence, soit un modèle d'évaluation basé sur un DCF (Discounted Cash Flow) soit sur base de transactions de vente sur des sociétés comparables.
  - La société Neuhaus a fait l'objet d'une évaluation interne sur base des résultats 2015 et du business plan à 3 ans. Les méthodes utilisées sont le DCF et les multiples de sociétés comparables. Une décote de 15% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.
  - La valorisation de Serendip a été déterminée sur base des fonds propres corrigés pour tenir compte de la juste valeur du Groupe Galactic, elle-même basée sur un multiple de l'EBITDA consolidé.

- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenue au coût.

- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation,

- il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel,

- il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les Etats financiers consolidés font état.

Mise en garde

La Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE PAR ACTION EST LA SUIVANTE

	31/12/2015	31/12/2014
Valeur intrinsèque « in the money »	**335,22**	281,88
Valeur intrinsèque « fully diluted »	**335,20**	279,71

La valeur intrinsèque « fully diluted » suppose l'exercice de l'ensemble des warrants et options en circulation.

La valeur intrinsèque « in the money » suppose l'exercice des warrants et options dans le cas où le prix de conversion ou d'exercice est inférieur au cours de bourse.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »

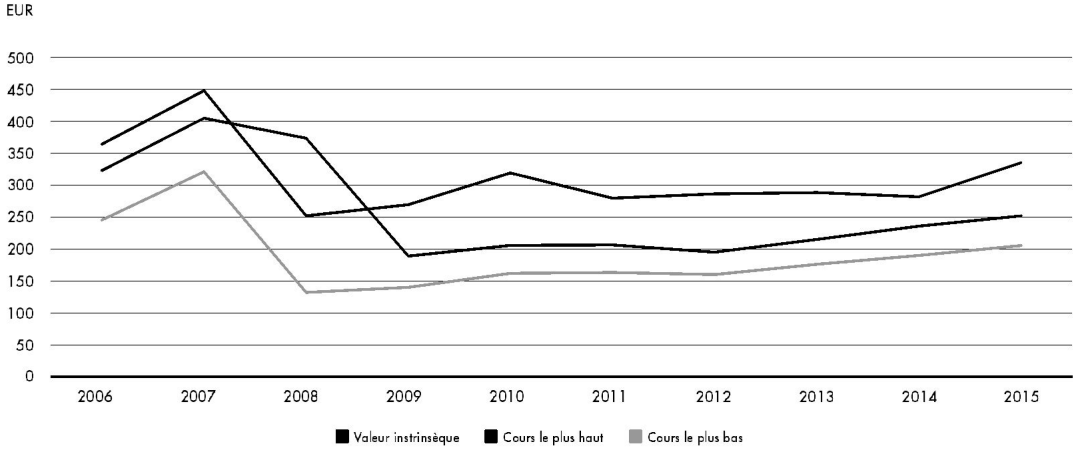

12. PERSPECTIVES 2016

Evénements post clôture, projets et perspectives

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30.

Il n'existe à ce jour pas de dossier significatif d'investissement en voie de réalisation. La Compagnie continue néanmoins à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes stratégiques existants.

13. CALENDRIER FINANCIER

Calendrier financier

Date de détachement du dividende (ex date) :	2 mai 2016
Date d'enregistrement du dividende (record date) :	3 mai 2016
Paiement du dividende :	4 mai 2016

Résultats annuels :	début mars 2017
Assemblée Générale :	quatrième mercredi du mois d'avril
Résultats semestriels :	fin août 2017

RAPPORT DE GESTION

14. MÉCÉNAT

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans les manifestations de l'asbl « Les Amis de la Cathédrale » et la « Fondation Louvain » (Prix Compagnie du Bois Sauvage).

La Compagnie a également soutenu la Fondation Roi Baudouin, l'asbl Villa Indigo à vocation sociale et un projet au Népal suite au tremblement de terre de 2015.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2015

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem
TVA BE 0429.053.863 - RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2015

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des règles d'évaluation et les autres annexes.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (« la société »), établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 392.257 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 41.688 (000) EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu des préposés de la société et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.
- En application de l'article 523 du Code des Sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur l'opération suivante, décrite dans le rapport de gestion, impliquant un intérêt opposé de nature patrimoniale dans le chef des administrateurs de la société :
  - Lors du conseil d'administration du 28 mai 2015, le Président du Conseil d'administration de Compagnie du Bois Sauvage a informé le conseil qu'il existait dans son chef un conflit d'intérêt dans le cadre de l'approbation par le conseil de la vente des titres MAN TO TREE, société dont il est actionnaire direct à hauteur de 0,59 % et indirect à concurrence de 58,75 %. Le Conseil a approuvé la vente des titres Man-to-Tree détenus par Compagnie du Bois Sauvage au prix reconnu dans les livres au 31 décembre 2014, avec une clause de prix variable.

Diegem, le 21 mars 2016

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Corine Magnin

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer